

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 118 (1992)  
**Heft:** 6

## Vereinsnachrichten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

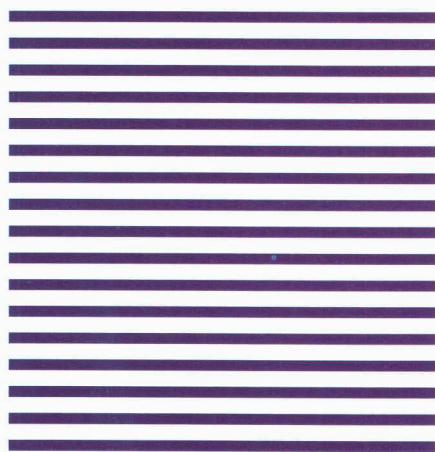
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# plate-forme

4 mars 195



## Modifier, détruire et créer

Ce titre englobe trois notions essentielles en matière de construction; construire veut dire modifier, et modifier rime avec créer et détruire. De cette réalité incontournable, Luigi Snozzi tire la leçon que chaque concepteur devrait appliquer: "Toute intervention entraîne une destruction, détruisons avec raison".

Agir avec raison suppose la reconnaissance de responsabilités et cette prise de conscience est primordiale dès que l'on exerce un pouvoir. Or construire revient à exercer un pouvoir qui, si le sens des responsabilités en est évacué, dégénère en une pratique technocratique, où la stricte application de normes devient la valeur suprême. A qui appartient une telle responsabilité, à quoi s'applique-t-elle et envers qui?

Nous formons une société de technocrates et cela veut notamment dire que nous admettons de déléguer la prise de décisions. Ainsi la construction est laissée aux experts de ce domaine: aux ingénieurs, aux

architectes et aux services publics spécialisés. Formés et préparés à ce type de tâches comme ils le sont, ceux-ci feront leur travail (après tout, si quelqu'un a reçu un diplôme de concepteur, c'est que la Providence l'a en même temps doté de raison). Et de fait, on construit à tour de bras, même en période de crise.

Bien entendu, on oeuvre de façon responsable. On respecte les normes, et naturellement aussi les délais et les devis. La branche tourne rond et produit ce que l'on exige d'elle — exactement ce que l'on exige d'elle — et souvent uniquement cela.

Mais alors, d'où vient le malaise? D'où vient le mécontentement que suscite autant l'état de nos villes que l'environnement construit autour? Un mécontentement qui s'exprime précisément souvent par la bouche des ingénieurs et des architectes (à croire que d'autres ne peuvent ou n'osent le faire)?

Restent les hochements de tête face à l'architecture – ou le manque d'architecture – qui s'attache à des objets plus lar-

ges qu'un édifice précis ou un problème de construction isolé. Telle que la Suisse apparaît bâtie, ce sont là des réactions bien compréhensibles du public. Ce même public qui, lorsqu'il n'en serait que la victime, demeure partie prenante de l'environnement constructible. Or, comme il ressortait de notre premier éditorial, cet environnement constitue le champ où la SIA et ses membres sont appelés à travailler.

C'est là une raison suffisante pour faire de la notion de responsabilité un thème central de nos plates-formes: la responsabilité des concepteurs fait l'objet du présent cahier et il sera question de celle des maîtres d'ouvrages dans le suivant. L'importance de ce thème est également une raison assez forte pour qu'on le traite en profondeur et avec recul. Il ne s'agit pas en l'occurrence d'épingler des exemples isolés et de désigner des boucs émissaires; c'est la nécessité d'une réflexion sur la notion de responsabilité individuelle et collective qui doit être perçue.

**Toute intervention entraîne une destruction, détruisons avec raison.**

## IMPRESSUM

"plate-forme" est une publication de la SIA qui paraît une fois par mois en 1992 dans "Ingénieurs et architectes suisses".

Le groupe de travail Unitas est responsable de la rédaction et de la réalisation (Sybille Frey-Wetzel, Hans Jörg Fuhr, Nicolas Joye, Daniel Kündig, Caspar Reinhart).

"plate-forme", secrétariat général de la SIA, case postale, Selnaustrasse 16, 8039 Zurich, Tél 01/ 283 15 15

## **Responsabilité ?**

*Nous nous y sommes  
fatalement habitués et  
admettons que bien peu  
puissent se permettre de  
poursuivre une étude  
approfondie d'un projet  
de construction.*

Nul doute que nous, les ingénieurs et architectes, les concepteurs au sens le plus large du terme, devons être pleinement conscients de nos responsabilités, car nos ouvrages font partie intégrante de notre culture et touchent de très près tous les êtres humains et le milieu dans lequel ils vivent.

Abordée dans la première "plate-forme", la question du rapport entre la construction et la culture a provoqué des réactions allant d'une tape compatisante sur l'épaule, à des propos agressifs dénonçant l'absurdité de la question. Toutes ces réactions montrent clairement que le terme de culture évoque, pour nous autres concepteurs, moins l'idée d'une expression neutre dénotant l'ensemble des forces qui commandent au comportement social, mais plutôt celle d'un concept qui, a priori, implique des valeurs positives. Cette façon unilatérale d'envisager la culture rend la réflexion critique et constructive sur l'art de construire plus difficile. Nos ouvrages s'insèrent dans le patrimoine culturel, ce qui les écarte d'emblée de maints doutes.

Les réactions provoquées par la question: "La construction, une démarche culturelle ?" — question émouvante de naïveté —, traduisent manifestement les fissures latentes dans la conscience de notre propre identité. Des questions de principe qui, implicitement, mettent en doute la valeur des prestations fournies par l'ingénieur et l'architecte, ne sont pas opportunes; et, beaucoup les jugent déplacées. L'allusion à un manque de compétence en matière de conception est ressentie comme une atteinte à notre efficacité.

Il est certes notoire que notre culture technique a des effets nocifs sur notre milieu naturel. Mais nombreux sont ceux qui pensent qu'ils n'y sont pour rien et que, s'ils sont vraiment concernés, ce n'est que très marginalement. Les ouvrages de mauvaise qualité sont mis sur le compte des autres, ou ils sont considérés comme étant le résultat des contraintes matérielles qui sont – hélas ! – incontrôlables ou des circonstances qui sont si contrariantes. Quoi qu'il en soit, les causes qui sont à l'origine du "mal construire" ne rentrent pas, dans la plupart des cas, dans notre sphère d'influence.

La conscience du concepteur de sa propre identité se fonde sur la supposition que l'acte de construire doit être, au sens positif du terme, une démarche culturelle. L'examen critique et systématique de cette situation n'est pas aisé car il remettra en question l'image que nous avons formée de nous-mêmes et qui a déterminé depuis longtemps notre comportement.

Grâce à nos ouvrages, nous avons satisfait des besoins. C'est incontestable. Nous avons respecté les normes et les lois particulières et nous avons veillé à ce que les nouveaux bâtiments soient durables, utilisables et d'un entretien facile. Nous avons évité tout dépassement du budget et nous avons observé les délais.

Nos ouvrages sont le triomphe de notre efficacité en matière de conception. Ils relèvent d'un système de valeurs qui s'appuie exclusivement sur des grandeurs quantifiables et objectivables. Ils émanent d'un système qui vise à optimiser le rapport entre le coût objectif et l'utilité quantifiable, un rapport qui peut être mesuré et apprécié.

Il est incontestable que les conditions dans lesquelles les projets doivent être réalisés ne sont pas favorables, que les aspects techniques et économiques gagnent de plus en plus d'importance et que les règles à observer et les restrictions imposées revêtent un caractère de plus en plus impérieux.

Cependant, l'immobilisme n'y change rien. Nous le savons assez bien. Ne nous satisfaisons donc plus de l'état présent des choses.

Osons ne plus nous dissimuler derrière cet amas de normes et d'autres directives qui nous promettent sécurité et qualité. Nous saurons alors mieux dominer la situation.

Nous devrons enfin accepter l'orientation étroite et la restriction des instruments que nous avons créés pour venir à bout des tâches liées à la conception et pour résoudre les questions qui se posent sur le plan technique.

Rendons-nous compte que les règlements concernant nos honoraires permettent de détailler, de classifier et de calculer d'une manière très précise une partie des aspects de notre

activité, et qu'ils nous font ainsi croire que nous maîtrisons les choses. Ces mêmes bases contractuelles se bornent cependant à ne décrire que très vaguement les caractéristiques d'un ouvrage qui ne peuvent être quantifiées. La composition architecturale devient ainsi un acte fortuit.

Le fait que les dépassements de budgets et le non-respect de délais peuvent à tout moment être poursuivis en justice parce qu'ils violent les engagements pris par les parties concernées, et que le manque de qualité ne provoque, par contre, qu'un haussement d'épaules exprimant le regret et demandant l'indulgence, est extrêmement déconcertant.

Les directives relatives à la protection contre les bruits, les prescriptions de la police du feu, les normes relatives aux structures portantes et les règlements concernant les honoraires traitent en profondeur les aspects du domaine de la construction, mais omettent de les aborder également en largeur. Pour pouvoir libérer les énergies nécessaires à une intégration des exigences négligées jusqu'à présent, il ne faut pas inventer et observer de nouvelles règles liées à un système démodé, mais discuter les questions que nous nous sommes accoutumés à écarter.

Défendons-nous d'accepter que les exigences qui ne cadrent pas avec les systèmes d'appréciation adoptés par notre société, mais qui, toutefois, sont jugées importantes, soient considérées comme étant des conditions qui ne peuvent être remplies.

Et, admettons le fait que les caractéristiques immatérielles d'un ouvrage, soit les critères qui ne peuvent être dénommés, ni appréciés, ni même quantifiés, ne représentent pas tout simplement des grandeurs négligeables parce que nous les ignorons.

Nous ne devons pas nous résigner à croire que nous ne disposons pas des instruments qui devraient mettre l'accent sur les aspects de nature qualitative et non quantifiable.

Pendant les dernières décennies, des méthodes ont été mises au point, des langages techniques ont été inventés et des structures ont été mises en place, en vue de perfectionner le contrôle des aspects d'un ouvrage qui peuvent facilement être saisis et objectivés. Aujourd'hui, il est possible de garantir le coût, les délais et la durée de vie. Voilà ce qui est très bien ! Et, néanmoins ...

***Lorsque la responsabilité pleine et entière devient un luxe, construire dégénère en un acte dépourvu de toute valeur culturelle.***

***Il ne faut pas inventer et observer de nouvelles règles liées à un système démodé, mais discuter les questions que nous nous sommes accoutumés à écarter.***

## **Manifestations**

Le 24 mars prochain le Groupe spécialisé pour l'aménagement du territoire et l'environnement, GAU de la SIA, organise au centre de l'ETH à Zurich une réunion sur "L'aménagement du territoire et l'étude de l'impact sur l'environnement — L'aménagement du territoire en tant que sauvegarde de l'environnement". L'étude de l'impact sur l'environnement est un instrument qui relève plus de la procédure d'octroi de permis de construire que de l'aménagement du territoire. Or des conflits peuvent survenir, par exemple, lorsqu'un chantier de grande envergure ne peut être réalisé dans une région également lotie et reliée à un réseau urbain pour des raisons d'impact sur l'environnement parce que les contraintes que la région supporte déjà sont si fortes que la construction traditionnelle de bâtiments et de dessertes routières risque d'entraîner une surcharge pour l'environnement.

Le programme détaillé :  
IA+S du 13.2.1992

Exposition SWE et Musée de la Création Zurich: "Partout il y a quelqu'un — des espaces dans le paysage occupé". Existe-t-il une mentalité suisse de l'espace qui serait la conséquence d'une exiguité supposée ou réelle, de la limitation et de la contrainte? Il existe finalement des contradictions typiques de notre temps, qui sont inséparables de la problématique helvétique de la croissance et de la concentration. 19.2. — 20.4.1992

Pour tous renseignements:  
Schweizerischer Werkbund,  
Limmatstrasse 118, 8005 Zurich  
Tél. 01/272 71 76 ou  
Musée de la Création Zurich

Les débats de la SWB sur l'urbanisme: "Grands ensembles — des projets en question". Le troisième débat d'une série de six aborde le thème de "Richti-Areal Wallisellen: vers une réorientation des oasis périphériques dans le désert de l'agglomération?" Le samedi 21 mars 1992, de 10 à 13 heures au Musée de la Création, salle de conférence, Ausstellungsstrasse 60, à Zurich.

Pour tous renseignements:  
Schweizerischer Werkbund,  
Limmatstrasse 118, 8005 Zurich  
Tél. 01/272 71 76

*Nous ne devons pas nous résigner à croire que nous ne disposons pas des instruments qui devraient mettre l'accent sur les aspects de nature qualitative et non quantifiable.*

Nous ne sommes pas en mesure de discuter les caractéristiques immatérielles indispensables d'un ouvrage. Parce que nous nous contentons apparemment de tenir compte des seuls arguments qui peuvent être mesurés et appréciés à court terme, nous avons manqué d'élaborer des instruments appropriés et d'étudier de nouveaux langages susceptibles de nous sortir de l'incommunicabilité. Nous avons renoncé à développer les bases nécessaires à un dialogue, à une critique mutuelle constructive, à un discours public sur l'art de construire, à un échange d'idées entre les concepteurs.

La garantie de qualité de nos ouvrages a atteint un niveau très élevé. Nous avons cependant négligé de créer un concept qui embrasse tous les aspects de la qualité. C'est donc le hasard qui détermine, dans une très large mesure, si les auteurs d'un projet de construction se contentent de satisfaire à un nombre très restreint de critères qui sont faciles à vérifier parce qu'ils peuvent être formulés de façon objective, ou si quelqu'un s'applique, de son propre chef, à une réflexion plus profonde.

Nous nous y sommes fatallement habitués et admettons que bien peu puissent se permettre de poursuivre une étude approfondie d'un projet de construction, parce que nous travaillons avec une foule d'instruments complexes et sophistiqués qui nous font considérer la réflexion, jugée inefficace et exigeant trop de temps, comme étant un acte superflu, ce qui, finalement, nous amène à y renoncer complètement.

Nous sommes en passe de nous accommoder de cette situation et de ne vouloir assumer qu'une partie de notre responsabilité. Lorsque la responsabilité pleine et entière devient un luxe, construire dégénère en un acte dépourvu de toute valeur culturelle.

*Daniel Kündig et Daniel Bickel*

## A l'enseigne des "Proprios Mange-Tout"

Plutôt que de discuter de rabais, parlons de qualité. Évidemment, qui dit qualité, dit travail. Même génial, le dilettantisme n'engendre jamais que l'à peu près. Là-dessus, les membres du groupe représentant le "Sérieux Incarné Au quotidien" (ou SIA) sont unanimes. Dès lors, la lecture de l'annonce ci-contre permet deux interprétations: soit le moins équivaut au plus, soit il est encore bien suffisant.

Dans le premier cas de figure, si, comme architecte, je gagne 40% de moins, je devrai diminuer d'autant mes prestations. En admettant, bien sûr, que j'aie jusqu'ici effectivement assuré lesdites prestations à 100%. Si tel n'était pas le cas, j'aurais été payé pour des services que je n'ai jamais fournis. Vivent donc la libre économie d'entreprise et les règlements relatifs aux honoraires! La re-

cette appliquée ici est connue: les plans qui rapportent le plus à l'architecte sont ceux qu'il ne dessine pas. Sinon pourquoi y aurait-il des fournisseurs possédant des bureaux techniques? Ceux-ci reportent leurs frais de conception sur les prix unitaires? Qu'à cela ne tienne! En fin de compte, c'est ainsi que mes honoraires augmentent. Mies van der Rohe l'a toujours dit: c'est le plus par le moins.

Le second terme de l'alternative peut se résumer ainsi: celui qui est en mesure d'offrir 40% de rabais aujourd'hui, n'exécutait pas son travail auparavant. Pourquoi? Mais parce que personne ne le lui a jamais demandé. Parce que les maîtres d'ouvrages s'accommodaient aussi bien d'un travail médiocre. Parce que la qualité n'a jamais fait partie de leurs préoccupations. Limitant leurs commandes au plat du jour, ils ont toujours consommé ce qui leur était servi. Prompts à se plaindre des prix et de la lenteur du service, le morceau présenté, pourvu qu'il fût assez gros, suffisait en revanche à calmer leurs appétits. Or ce même morceau leur est aujourd'hui offert en solde. Leur joie serait sans mélange, s'ils ne manquaient momentanément de fonds... à deux pour le prix d'un, ils aimeraient bien profiter de l'aubaine. A aucun instant, l'idée ne les a même effleurés qu'à l'enseigne des

"Proprios Mange-Tout", ils n'ont jamais obtenu qu'une qualité diminuée de 40% durant ces dernières années. De fait, il ne leur serait pas venu à l'esprit de réclamer à leurs architectes un menu finement concocté. Sans la moindre notion de ce que qualité veut dire et ignorant le sens d'une telle prestation, on ne saurait en effet l'apprécier, a fortiori la commander. Surtout lorsque, qualité ou pas, la facture est la même. En l'occurrence, le moins reste bien suffisant.

La qualité de l'architecture suisse reflète très exactement les exigences de ces maîtres d'ouvrages. Après s'être parfaitement contentés des 60% qu'on leur offrait, la plupart d'entre eux découvrent aujourd'hui qu'ils les ont payés trop cher. Une erreur qu'ils se jurent bien de ne plus commettre; qu'on ne s'avise donc pas de venir leur parler de qualité, au moment où ils vont pouvoir réaliser des économies! Fidèles à eux-mêmes, ils restent à leur niveau et pratiquent le marchandage des honoraires. C'est qu'à l'auberge des "Proprios Mange-Tout", on l'aura compris, la clientèle est omnivore.

Benedikt Loderer,  
Rédacteur en chef de  
"Hochparterre"

Käufe/Verkäufe/treuhänderische Aufgaben/Kurierdienste. Kontaktnahme unter Chiffre X 239 828 C, NZZ, Inseratenabteilung, Postfach, 8021 Zürich.

VDX239 828C

**Architekt  
40% «Rezessionsrabatt»**

Es lebe die freie Marktwirtschaft. Guteingespieltes Architekturbüro in der Stadt Zürich wartet auf Ihren Auftrag: Projekte, Umbauten, Renovationen, Verkauf, Expertisen und Schätzungen.

Kontakt unter Chiffre X 240 118 F, NZZ, Inseratenabteilung, Postfach, 8021 Zürich.

VDX240 118F

VDX236 773b

Traduction:

Architecte offre 40 % de "rabais de crise". Vive la libre économie de marché. Bureau d'architecture bien introduit en ville de Zurich attend vos mandats: projets, transformations, rénovations, préemption, expertises et estimations.